

**Commune de Molenbeek-Saint-Jean**  
**Département Urbanisme – bureau 31**  
Rue du Comte de Flandre, 20

**B – 1080 BRUXELLES**

V/Réf : PU-35869

N/Réf. : AVL/KD/MSJ-2.179/s.543

Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur,

**Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue Heyvaert, 133.**  
**Réaffectation d'un rez-de-chaussée (bureau) en commerce (régularisation).**  
*(Dossier traité par Mme D. Hordies).*

En réponse à votre lettre du 12 septembre 2013, en référence, reçue le 18 septembre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 2 octobre 2013.

La demande concerne une maison qui date d'avant 1932 et qui se situe dans la zone de protection de l'hôtel de maître sis 33-35, rue de Liverpool.

La demande vise à régulariser la réaffectation d'un rez-de-chaussée occupé par un bureau en un commerce (téléboutique). La nouvelle porte vitrée du commerce est équipée d'une grille de sécurité. Une enseigne perpendiculaire a également été placée.

Bien que les interventions réalisées ne constituent pas un enjeu spécifique pour le bien protégé situé à proximité, elles ne contribuent pas à la mise en valeur de la façade concernée. En l'occurrence, la DMS formulera, en commission de concertation, les remarques qu'appelle la demande (expression de la porte, enseigne plus discrète).

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO

Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS

Présidente

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : M. H. Lelièvre (par mail MM. H. Lelièvre, Th. Wauters, Ph. Piéreuse, Mmes M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger) ;  
- A.A.T.L. – D.U. : Mme I. Van den Cruyce.